Document généré le 24 avr. 2024 11:41

Vie des arts

Vie des arts

Où se trouve le *Codex Canadiensis*?

Robert Hollier

Numéro 32, automne 1963

URI : https://id.erudit.org/iderudit/58501ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)
1923-3183 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Hollier, R. (1963). Où se trouve le *Codex Canadiensis*? *Vie des arts*, (32), 52–55.

Tous droits réservés © La Société La Vie des Arts, 1963

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

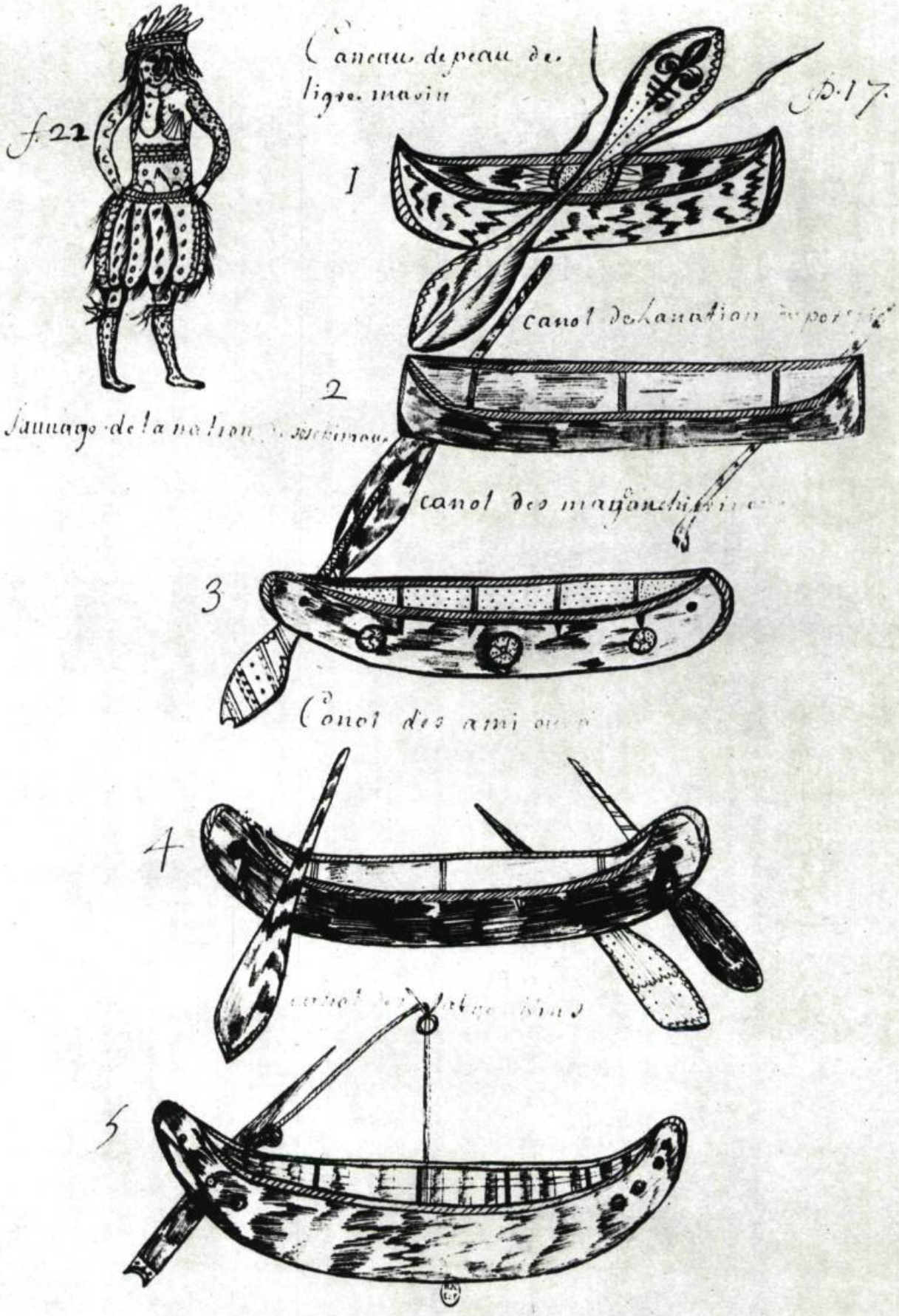
f. 22
Canots de peau de
ligne. marin
p. 17
1
canot de la nation
2
Sauvage de la nation
canot des
3
Canot des ami
4
5

Où se trouve le CODEX CANADIENSIS?

par Robert Hollier

Dans quelle collection américaine, dans quelles salles obscures de musée, ou au fond de quelle armoire d'un magnat californien, se cache le monument le plus remarquable de l'ethnologie du Canada d'autrefois ?

Il est heureux qu'un ethnologue averti en fit faire, en 1930, un fac-similé : sans Charles de la Roncière, qui reconnut au passage l'œuvre de Charles Bécard de Grandville et la baptisa Codex Canadiensis, *il n'en resterait aucune trace aujourd'hui.*

Mais prenons à son début cette étrange histoire...

Charles Bécard, sieur de Grandville, né à Québec en 1675, et qui devait mourir à 28 ans en 1703, était un jeune milicien canadien aux multiples talents. Il avait, entre autres, un goût très vif pour l'observation et la notation de ce qu'on appellerait aujourd'hui le folklore de son pays. De longs mois d'études et de croquis lui permirent de réunir en 1701 — deux ans avant sa mort — plus de cent planches dessinées, accompagnées de commentaires succincts manuscrits, sur la faune, la flore, les membres des tribus indiennes, leurs costumes et leurs canots, leurs instruments et leurs coutumes.

Charles Bécard de Grandville était de bonne souche : son père, Pierre Bécard, était venu en Nouvelle-France avec un commandement, comme enseigne de Monsieur le chevalier de Grandfontaine, capitaine au régiment de Carignan.

Bien qu'il ait eu déjà plusieurs années de service au régiment de Poitou, l'enseigne n'avait pourtant que vingt ans en arrivant à Québec ; mais il apportait avec lui de Paris, où il était né en 1645 dans la paroisse Saint-Eustache, une telle distinction de manières que, par exemple, dès son débarquement en août 1665 à Québec, il fut au nombre des neuf officiers du colonel de Salières qui pensèrent à écrire une lettre de remerciements à Monsieur de Villepars pour « les civilités très grandes et les bons traitements reçus de lui sur le vaisseau... »

Pendant la campagne contre les Iroquois, Pierre Bécard fut mis à dure épreuve et eut l'occasion de se signaler : il fut de ceux à qui incomba la dure tâche de construire, à l'automne 1665, le premier chemin du fort Saint-Louis (futur Chambly) au fort Sainte-Thérèse (du lac Champlain), avant d'aller hiverner à Québec. Il fut des deux dures expéditions chez les Agniers et, la paix signée, choisit de rester au Canada. Les beaux yeux d'Anne Macard y furent peut-être pour quelque chose : le 22 octobre 1668, à Québec, on célébrait leur mariage.

Des quinze enfants nés à ce couple heureux, entre 1669 et 1696, tous à Québec, plusieurs devaient s'illustrer et pourtant aucun n'allait laisser de descendance. Celui qui nous intéresse plus particulièrement est Charles, qui vint au monde le 8 mai 1675, et fut baptisé le 31 de ce mois : les parrains étaient du meilleur monde : Charles Basire et Marie Couillard, deux notabilités.

C'était l'époque où le père du nouveau-né s'affairait à mettre en valeur sa concession de l'Islet-au-Portage, qu'il détenait depuis trois ans. Aux « Iles Sainte-Marguerite », l'officier se trou-

Photographies : Musée de la Marine, Paris

vait ainsi le voisin de son vieil ami l'enseigne Paul Dupuis, installé à l'Ile-aux-Oies, et avec qui il partageait même les services d'un domestique commun, le dénommé François Belair, un vieux soldat de sa compagnie qui donna au jeune Charles ses premières leçons et l'entraîna aux armes en l'absence de son père. Ce dernier, en effet, courait la campagne contre les Iroquois. Promu lieutenant des troupes de marine en 1686, l'ancien enseigne de Carignan n'allait pas tarder à se distinguer à nouveau à la tête des quatre compagnies de milice qu'il commandait, en 1687, dans la campagne contre les « Sauvages », avec son ami Paul Dupuis à ses côtés.

Trois ans plus tard, lorsqu'on apprit que la flotte de Phipps approchait dans l'intention d'enlever Québec, c'est lui qu'on chargea de faire une reconnaissance sur le fleuve Saint-Laurent, de Québec à Tadoussac. La dramatique nouvelle parvint bientôt à sa famille : les Anglais l'avaient pris et emmené captif à Port-Royal...

Inutile de dire qu'avec de tels antécédents, le jeune Charles, comme la plupart de ses frères, ne pouvait se destiner qu'au métier des armes. Dès ses dix-neuf ans, en 1694, son père revenu de captivité lui obtenait un brevet d'enseigne dans un détachement des troupes de Marine. En 1695 et 1696, Charles allait servir à bord de la frégate « La Bouffone », tandis que son père, demeuré lieutenant d'une compagnie franche, recevait une nouvelle terre près de son fief de l'Ilet, et bientôt le commandement du bataillon de milice de Beauport. Etait-ce Charles ou l'un de ses frères, ce garde-marine qui servit brillamment aux côtés d'Iberville, à la Baie d'Hudson, en 1697 ? Quoi qu'il en soit, c'est pendant ces deux ou trois années de campagne que Charles allait réunir le magnifique ensemble de croquis et dessins pris sur le vif, parvenus jusqu'à nous. Car en 1700, tandis que son père devait renoncer à devenir major des Trois-Rivières, comme le proposaient les autorités de Nouvelle-France, et ceci à cause de sa parenté avec le gouverneur du bourg, une nouvelle épreuve allait changer le cours de la vie du jeune homme : son frère aîné, procureur du Roi à la prévôté de Québec, étant mort subitement quelques mois auparavant, le roi décida de confier à Charles sa succession dans cette haute fonction, avec le titre d'écuyer. Le 20 avril 1700, il reçut donc cette charge qu'il allait garder jusqu'à sa mort, le 2 janvier 1703, à Québec, où il est inhumé. Son père allait lui survivre encore cinq ans, et le dernier du nom, son frère, le « chevalier de Fondville » s'éteindra en 1754.

C'est sans doute en témoignage de gratitude pour la faveur royale reçue à la mort de son frère que Charles Bécard tint à faire parvenir à Louis XIV « Les Raretés des Indes ». Il a fallu ce concours de circonstances, joint au fait que le jeune homme avait reçu une éducation tournée à la fois vers les arts, les armes et le contact avec la nature, pour que ce témoignage unique nous soit conservé.

Médiocre dessinateur, sans doute, faute d'école de dessin où apprendre les lois de la perspective, Charles Bécard nous est cependant précieux par la précision de ses notations, son attachement à retenir le détail exact et à nous transmettre des particularités de l'équipement des Indiens, qui sans lui nous seraient demeurées complètement inconnues.

Ainsi, c'est par ses dessins, à peu près exclusivement, qu'on connaît avec certitude la longueur et autres dimensions des calumets, ainsi que la décoration qui constituait un des ornements essentiels de cet objet important dans la vie indienne. De même, si l'on savait par maints auteurs que les « Peaux-Rouges » se tatouaient, on ne posséderait sans Charles Bécard aucune indication sur les formes que prenaient ces tatouages, serpents, soleils, etc.

En somme, Charles Bécard fut le premier auteur de « reportages illustrés » sur la Nouvelle-France. Par une curieuse coïncidence, ses notations semblent présenter une parenté évidente de style avec celles de Franklin, qui possédait le même dessin cursif.

On connaît d'ailleurs de lui un autre ouvrage remarquable : c'est cette vue panoramique de Québec, dessinée à la fin du XVIIe siècle, sur la rive gauche du lac Saint-Charles, et qui mesure près de six pieds de long... Elle est à la Bibliothèque Nationale, à Paris.

Pour en revenir au Codex, *un texte si précieux ne pouvait rester inemployé : c'est donc dans un geste conforme à la tradition, à sa fidélité... et à ses intérêts, que le jeune soldat offrit le recueil au roi. Louis XIV en ayant pris connaissance, le volume entra normalement dans la bibliothèque royale. A l'époque de la révolution, on perdit sa trace. Avait-il été emprunté par quelque familier ou volé par les pillards sans-culottes ? Mystère ! Toujours est-il qu'en 1930, à Paris, Charles de la Roncière l'eut entre les mains et discerna l'intérêt de ces « Raretés des Indes » qu'il appela* Codex Canadiensis *par analogie avec les* Codex *d'Amérique centrale. Faute de moyens pour l'acquérir au nom de la Bibliothèque Nationale, il dut se contenter d'en faire établir quelques facsimilés dont il conserva les exemplaires, laissant partir bien malgré lui l'original, au hasard d'une vente, vers une collection d'Amérique.*

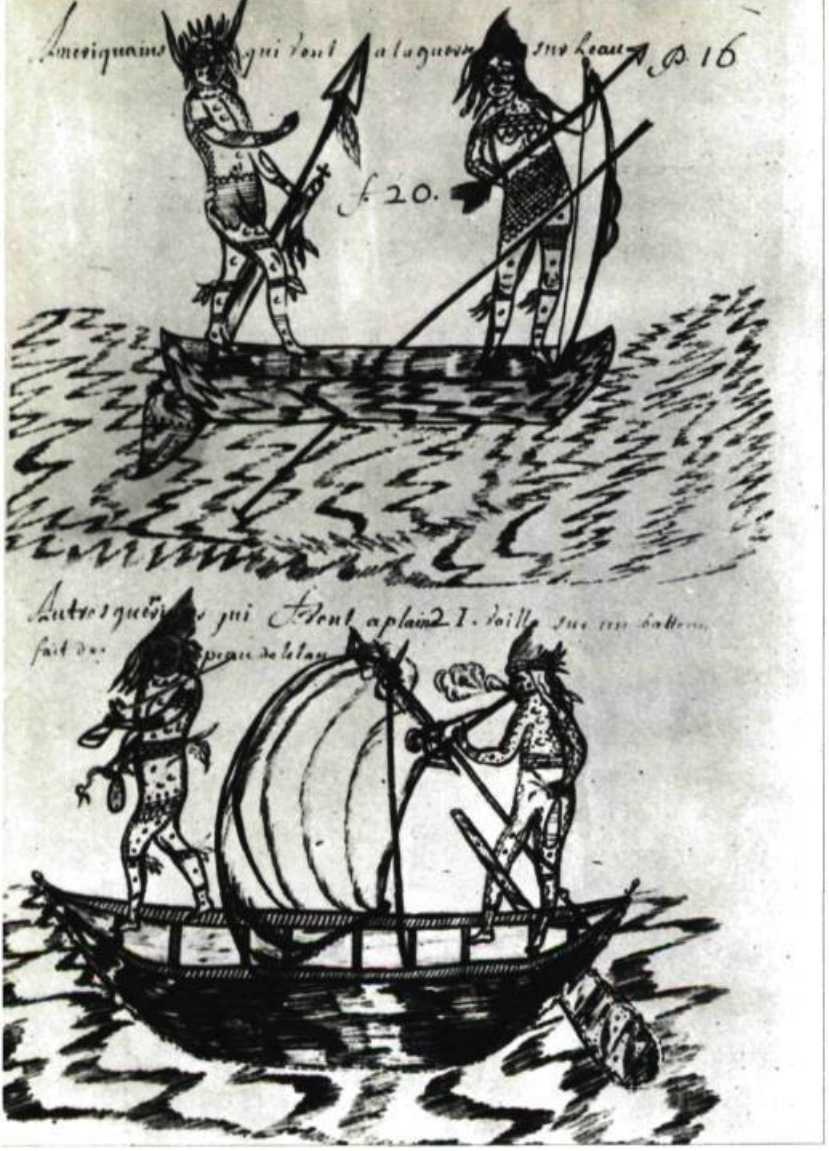

C'est cette même reproduction qui est maintenant la propriété personnelle de sa fille, mademoiselle de la Roncière, conservateur des cartes et plans à la Bibliothèque Nationale de Paris, et qui fut présentée l'an dernier au Palais de Chaillot, à l'exposition « Les Français au Canada, deux siècles de gloire et d'aventure », sous le numéro 197.

— Quant à l'original, il est en Amérique, dit mademoiselle de la Roncière, et je voudrais bien savoir où... Il faudrait faire appel aux bibliothèques des Etats-Unis...

On a pu penser un moment que ce ne serait pas nécessaire et que ce document précieux n'était pas perdu : ne reposait-il pas de son juste sommeil entre les mains les plus compétentes, ô miracle, celles du dépositaire le plus logique, aux Archives de Québec ?

Comment était-il parvenu jusque-là, en la possession de M. Gérard Morrisset ?

La déception ne devait pas tarder. Cet exemplaire, soupire M. Morrisset, n'est qu'une autre copie du fac-similé de 1930. Alors, où est l'original ?

Cependant, si vous allez voir, poussé par la curiosité, l'exemplaire québécois, du Codex Canadiensis, *ne vous attendez pas à de pittoresques élucubrations : ce sont des planches pour ethnologues où les Indiennes sont représentées non pas en Vénus callipyges, mais telles que l'observateur les a notées scrupuleusement d'après nature, obèses et ventripotentes. Sans doute, les plus jolies se cachaient-elles ? Qu'importe ! Plus important est le souci de Charles Bécard de nous montrer sous tous leurs angles les instruments de pêche ou les divers canots des nations algonquines et iroquoises, les formes des flèches, des arcs et des lances, des calumets et des « sacs à petun », des voiles et des pagaies, des gouvernails et des gaffes... Grâce à lui, nous savons comment véritablement les « Sauvages » s'habillaient en toute occasion, comment ils mangeaient, se logeaient, et s'occupaient à la paix, à la chasse et à la guerre : dommage que Charles Bécard soit mort si jeune et qu'il n'ait pas eu plus d'émules...*

Raison de plus pour retrouver le Codex Canadiensis !